SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

1997-2017 : 20 ans au service des déchets

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zér
GASPILLAGE

Prévention

Tri

Rapport annuel 2017

Déchèterie

Communication

Ordures ménagères

alvéol

Madame, Monsieur, Chers collègues élus,

L'année 2017 a été marquée symboliquement par l'anniversaire des 20 ans de la création du SYDED correspondant à 20 années au service des habitants et des collectivités membres du syndicat. Ainsi, de nombreuses manifestations ont été organisées à cette occasion à l'attention des scolaires, du grand public et des élus afin de sensibiliser toujours plus et de s'engager sur l'avenir.

Dans le cadre de la labellisation nationale « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », le SYDED s'est engagé en 2017 dans un programme d'actions volontariste et ambitieux en guise de stratégie de développement pour la période 2018-2021. Ce projet de territoire est bien entendu celui du SYDED et de ses adhérents ; mais c'est également celui des partenaires du syndicat qu'ils soient publics ou privés ; enfin, c'est celui des haut-viennois qui doivent tous en être acteur.
Sur alvēol, le SYDED a organisé à deux reprises une journée « portes ouvertes » afin de faire connaître le site aux élus et au grand public. En effet, ce site doit également être un outil pédagogique pour faire progresser le tri des déchets.
Par ailleurs, le site a retrouvé une activité plus importante en 2017 avec le transfert de Déchets d'Activités Economiques en provenance de la friche industrielle du Palais sur Vienne située en bordure de Vienne. Dorénavant, ces déchets caoutchouteux, non valorisables et non recyclables, sont stockés dans un espace clos et confiné, font l'objet d'un suivi et de contrôles réguliers.

Concernant les tonnages collectés en 2017, il convient de noter l'augmentation conséquente des déchets déposés en déchèteries (+ 8% par rapport à 2016), principalement due aux déchets verts ; la stagnation des emballages ménagers, du verre et des papiers collectés majoritairement en apport volontaire et ce malgré le déploiement de 35 nouveaux écopoints sur notre territoire ; la légère baisse du tonnage des Ordures Ménagères collectées.
Ces chiffres ne sont donc pas satisfaisants et prouvent ainsi que les organisations actuelles doivent être revues pour contribuer aux objectifs de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, plaçant la prévention et l'économie circulaire au cœur de l'action.

Pour l'avenir, il est donc indispensable de faire évoluer et construire le service public de demain en matière de déchets. Nous avons mis le premier pied à l'étrier en 2017. Concrètement, dans le cadre de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques, le schéma de collecte sélective actuel est en cours de révision ; une réflexion a été lancée autour du transfert potentiel du haut de quai des déchèteries au SYDED ; enfin, je souhaite que le rapprochement avec Limoges Métropole puisse aboutir à une coopération pérenne et solidaire. En outre, le SYDED doit également développer plus de partenariats avec des associations locales de notre territoire pour des relais de proximité.

Depuis sa création et pour l'ensemble de ses missions, le SYDED agit pour être à la hauteur du capital « confiance » accordé par les collectivités membres et pour donner entière satisfaction aux usagers et à ses partenaires. A ce titre, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, nous cherchons à leur assurer le meilleur service au coût le plus juste, tout en intégrant systématiquement le facteur environnemental. Porté par l'implication des élus et de son personnel, le SYDED se doit d'être ambitieux pour les 20 prochaines années afin de renforcer son positionnement de « structure citoyenne » enracinée dans notre territoire.

Bonne lecture à tous,

écocitoyennement votre

Alain AUZEMERY,
Président du SYDED

Table des matières

Le SYDED page 4

Organisation générale page 4
Organisation interne page 5
Budget pages 6-7

Prévention et économie circulaire page 8

Actions du territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage pages 8-9

La communication page 10

Actions 20 ans du SYDED pages 10-11

Le tri page 12

Apport volontaire/ Porte à porte page 12
Valorisation page 14
La filière textiles page 15

Les déchèteries page 16

Déchets collectés page 16
Valorisation et traitement, RECYPRO page 17
Evolutions 2017 page 18-19

Les ordures ménagères page 20

alvēol page 21

Perspectives 2018 page 22

Carte des équipements page 23

Organisation générale

180 communes

167 494 habitants

79 314 foyers

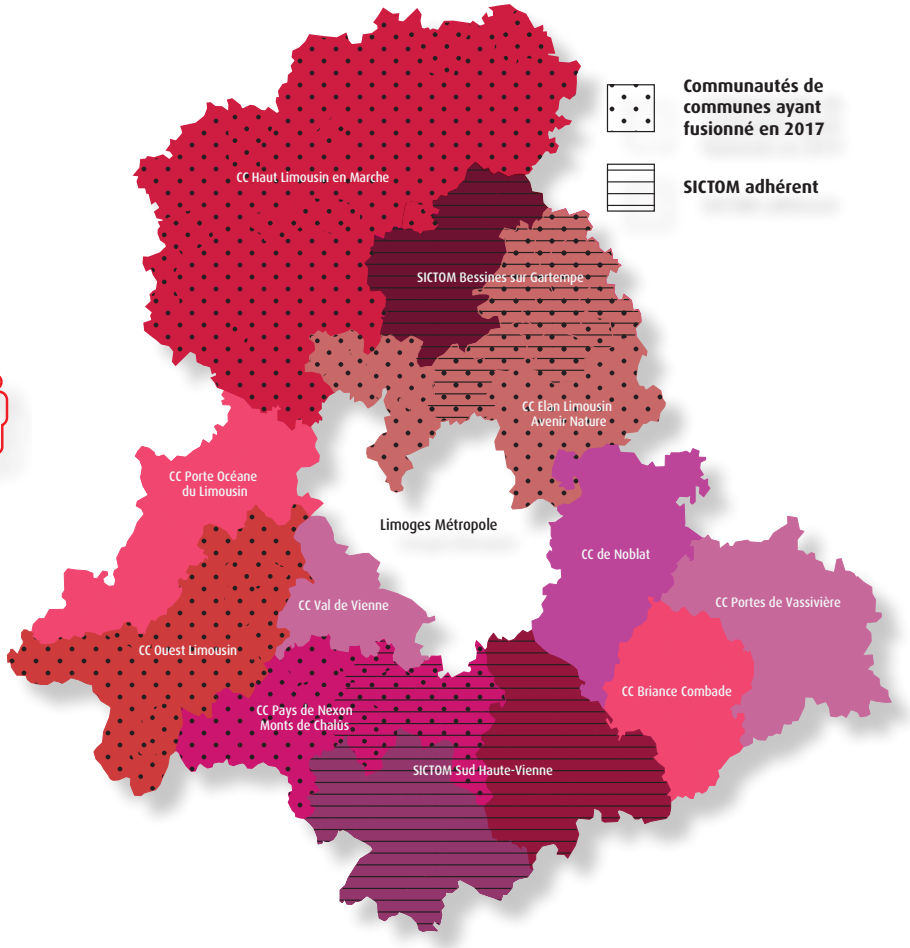

Une nouvelle organisation territoriale au 1er janvier 2017

Suite à l'application de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Vienne a été arrêté le 30 mars 2016. Il a entraîné la création par regroupements au 1er janvier 2017 de 4 nouvelles communautés de communes adhérentes au SYDED :

- Elan Limousin Avenir Nature
- Haut Limousin en Marche
- Ouest Limousin
- Pays de Nexon / Monts de Châlus

Organisation interne

L'évolution de la population au 1er janvier 2017 de la Communauté de communes de Noblat avec 12 033 habitants fait évoluer, conformément aux dispositions statutaires, sa représentativité au sein du SYDED de 1 à 3 délégués en comité syndical.

Le comité syndical est ainsi composé de **52** délégués titulaires :

- **18** délégués pour le Conseil Départemental
- **34** délégués pour le collège des groupements de communes.

Le bureau syndical comprend **14** membres dont le Président et les 2 vices-présidents :

- **6** issus du collège départemental
- **8** issus du collège des groupements de communes.

Une nouvelle vice-présidente : Jocelyne Réjasse a été élue par le comité syndical en décembre 2017.

Organisation interne

L'organigramme des services

Président
Alain Auzemery

Vice-Présidente
Sylvie Achard

Vice-Présidente
Jocelyne Réjasse

Directeur Général des Services
Emmanuel Lathière

Directrice Adjointe
Claude Chabrol

Directrice Adjointe
Amanda Faucher

Pôle animation territoriale

Tri et valorisation
Ketty Guichard
Sébastien Boutinaud (A)

Prévention et économie circulaire
Véronique Lucain
Pascal Nouhaud (A)
Margaux Laplagne (MC)

Communication
Bénédicte Roux
Grégory Dubouchaud (A)

Cellule animation de proximité
Coordinateur : Grégory Dubouchaud
Emeric Rynois (EA)
Pierre Coly (EA)

Pôle ressources

Administratif
Amélie Jouhandeaud-Janmot (A)
Clémence Michel (A)

Comptabilité
Christophe Bouyat
Lise Fournier (A)
Yoann Aubert (A)

Commande publique
Lise Fournier

Ressources humaines
Yoann Aubert

Informatique logistique
Jérôme Salpetier
Sébastien Boutinaud

Pôle environnement sécurité

Environnement
Pauline Marty

Sécurité
Jérôme Salpetier
Laurent Boucherie

Pôle traitement exploitation

alvéol
Raoul Chenais
Stéphane Ferrand (A)

Déchèteries et plates-formes déchets verts
Pauline Marty
Laurent Boucherie
Aurore Rabeau (A)
Thomas Longeville (A)

Stations transit et travaux divers
Jérôme Salpetier
Claudine Marsaud (Agent)
Christelle Deguy (Agent)
Eric Gorceix (Agent)
Jean-François Durand (Agent)

ISDI / CET post-exploitation ISDI
Laurent Boucherie

Assistance technique
Jean-François Durand

Responsable A : Assistant(e) MC : Maître Composteur EA : Eco-Animateur

La structure de l'emploi

Au 31/12/2017, l'effectif du syndicat se répartit ainsi :

	Filières	Catégories	Titulaires ou stagiaires	Non titulaires	Total	ETP
2017	Filière technique	A	1	0	1	0,8
		B	7	2	9	9
		C	7	1	8	7,8
	Filière administrative	A	1	0	1	1
		B	1	0	1	1
		C	7	1	8	7,8
	Filière animation	C	1	0	1	1
				TOTAL	29	28,4

" Séminaire d'équipe "
Pôle de Lanaud, juin 2017

La mise à disposition de personnel

Pour le gardiennage et l'exploitation de la station de transit d'Eymoutiers, 3 agents sont mis à disposition par la CC Portes de Vassivière sur une base de 16h / semaine.
Pour le compactage des bennes de la déchèterie de Saint-Junien, 3 agents sont mis à disposition par la CC Porte Océane du Limousin sur une base de 1h30 / semaine.

Budget

Au vu du compte administratif 2017, le résultat d'éxecution 2017 est excédentaire de 553 706 €, avec des excédents de 312 030 € en investissement et 241 676 € en fonctionnement.
Le résultat de clôture 2017 est excédentaire de 1 803 457 € compte tenu des résultats par section suivants :

+ 1 742 108 € en fonctionnement
+ 61 349 € en investissement

Investissement

Dépenses

Dépenses	En €
Opérations d'investissement	1 133 806
Remboursement emprunt capital	922 365
Opérations patrimoniales	329 036
Opérations d'ordres liées à l'amortissement	63 631
Total	**2 448 838**

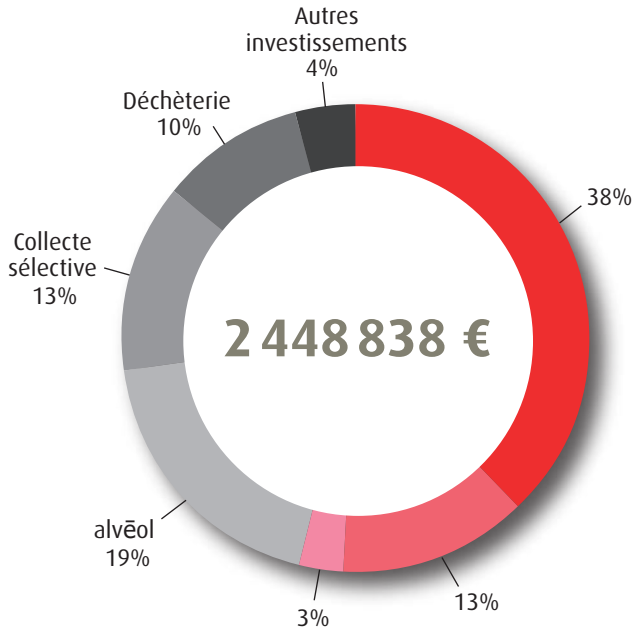

Recettes

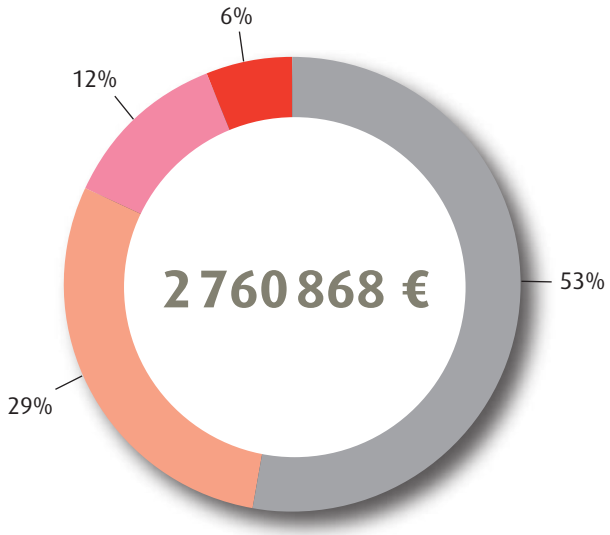

Recettes	En €
Opérations d'ordres liés à l'investissement	1 454 254
Autofinancement	800 436
Autres recettes	329 036
Subventions d'investissement	177 142
Total	**2 760 868**

Fonctionnement

Dépenses

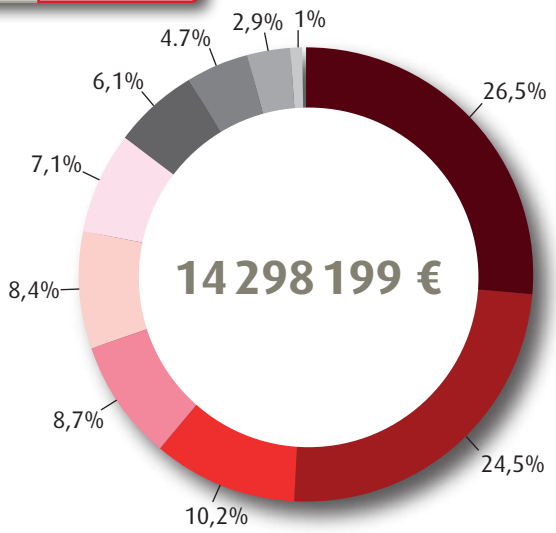

Dépenses	En €
Transports déchets	3 496 318
Traitement déchets	3 794 363
Amortissements	1 454 254
Tri	1 240 346
Exploitation Alveol	1 198 984
Charges personnel	1 012 104
Taxes et impôts	865 888
Charges à caractère général	678 828
Charges financières	420 037
Maintenance - réparations	137 107
Total	**14 298 199**

Recettes

Recettes	En €
Traitement des OM	4 643 952
Participations collectivités	3 766 928
Soutiens	2 066 821
Traitement DAE et encombrants	1 630 423
Vente matériaux	1 210 420
Divers	475 632
Taxes alvēol	430 700
Participation Conseil Départemental	315 000
Total	**14 539 876**

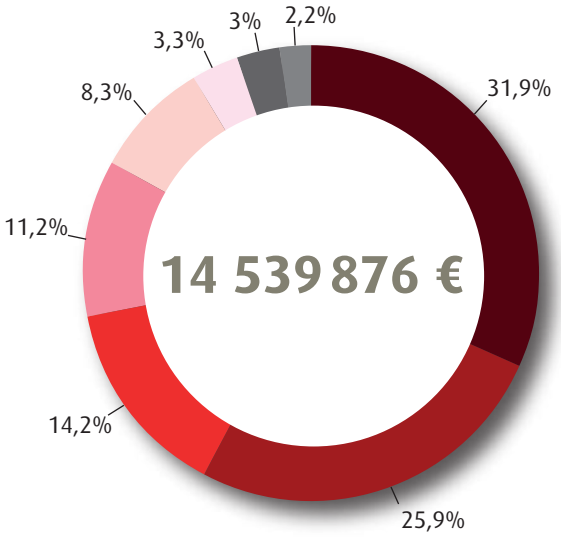

Le coût péréqué de traitement des ordures ménagères résiduelles est de **128,08€ / tonne.**

Participation péréquée des collectivités adhérentes répartie par services

Le tarif péréqué à l'habitant en 2017 est de **22,49€/an**.
Il sert à financer les dépenses des déchèteries, de la collecte sélective, de la prévention, de structure et des installations de stockage de déchets inertes.

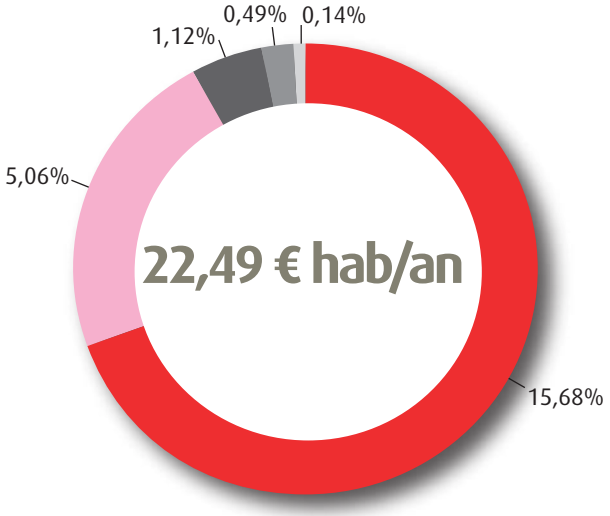

Services	En €/hab
Déchèteries	15,68€/hab
Collecte sélective	5,06€/hab
Structure	1,12€/hab
Prévention	0,49€/hab
Inertes et gravats	0,14€/hab
Total	**22,49€/hab**

Actions du territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Le coût de la prévention est de 0,5€ /hab/an

Engagement contractuel avec l'ADEME

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SYDED a lancé la concertation auprès des acteurs locaux pour construire ensemble le programme d'actions qui sera mis en œuvre sur 3 ans, à partir de 2018.
2 comités de pilotage et des groupes de travail associant les partenaires (collectivités adhérentes, chambres consulaires, associations, ressourceries...) se sont réunis de juin à octobre 2017.
Le 8 décembre 2017, le SYDED a signé avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs Déchet Économie Circulaire (CODEC) avec un soutien financier accordé pour 3 ans pour un montant total de 437 494€, et visant à:
- réduire de 10% le ratio d'Ordures Ménagères Résiduelles en 2020, par rapport à 2010,
- engager 5 professionnels dans une démarche d'économie circulaire,
- réduire de 3kg le ratio des encombrants en 2020 par rapport à 2010.

Signature du CODEC par le directeur de l'Ademe Nouvelle Aquitaine et le président du SYDED le 8 décembre 2017

Composteurs individuels en bois 600 litres

Compostage domestique

405 composteurs ont été vendus en 2017, soit 355 foyers supplémentaires équipés.
Depuis 2006, sur le territoire du SYDED, 10 267 composteurs ont été vendus, ce qui correspond à 10% des foyers équipés.

Compostage partagé en résidence et quartier

Une convention a été signée avec la commune de Bosmie l'Aiguille pour l'installation d'un point de compostage partagé qui servira aussi pour la gestion des biodéchets d'un restaurant privé.
Environ 400 personnes participent à l'opération. 28 points de compostage partagé sont installés sur le territoire et sont suivis par le SYDED ou ses partenaires, Communauté de communes Pays de Nexon et Monts de Châlus, SICTOM Sud Haute-Vienne et l'association Le Monde allant vers...
L'estimation de tonnage détourné des poubelles est d'environ de 25 tonnes / an pour l'ensemble des sites.

Compostage de proximité

Compostage en milieu scolaire

Compostage en établissement

12 nouveaux établissements ont été équipés en 2017, dont 3 collèges, 4 écoles, 1 académie de musique et 2 sites d'accueil touristique.
Désormais 67 établissements sont suivis par le SYDED.

Réduction des déchets verts

Collectivités et établissements publics

Le SYDED poursuit son accompagnement des Communautés de communes et des communes éco-exemplaires sur la prévention et la gestion des déchets verts avec des prêts de broyeurs professionnels pour favoriser une gestion autonome. 26 prêts de broyeurs ont été effectués en 2017, auprès de 18 communes, d'une Communauté de communes, un collège et un EHPAD.

Particuliers

Des petits broyeurs de végétaux semi-professionnels sont mis à disposition des associations depuis plusieurs années afin qu'elles les prêtent à leurs adhérents. Cette action peine à se développer faute de relais locaux.
Trois associations ont emprunté un broyeur semi-professionnel, pour le mettre à disposition de leurs adhérents.

Prêt de broyeur professionnel .
Commune de Saint Martin le Vieux

Gaspi-Tour 2017 à Aixe -sur Vienne
le 10 mai 2017

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le SYDED a organisé en mai 2017, en partenariat avec le CREPAQ (Centre de Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle Aquitaine), un Gaspi-Tour afin de sensibiliser les élus à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective et pour favoriser l'échange sur les bonnes pratiques entre les agents des restaurants scolaires. 56 élus ont participé à trois réunions d'information, 78 agents des restaurants scolaires ont été invités à participer à une demi-journée technique à Aixe sur Vienne.
Cette année, 12 écoles, 3 collèges et 1 lycée ont été accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ce qui correspond à plus de 2000 élèves sensibilisés.

Autres actions du programme

Le SYDED a de nouveau sensibilisé le grand public à la prévention et au tri des déchets en participant à la "Broc'Amb" d'Ambazac le 3 juin 2017. Les vendeurs ont été sensibilisés et invités à venir déposer leurs invendus au stand du SYDED au profit d'Emmaüs.

10 100 gobelets réutilisables ont été prêtés dans le cadre de 18 manifestations culturelles ou sportives. Plusieurs structures sont désormais équipées en gobelets réutilisables.
Une opération de collecte des DEEE a été réalisée en juin 2017 au collège de Saint Sulpice les Feuilles.

Stand du SYDED à la Brocante d'Ambazac

L'année 2017 a été marquée par l'organisation de plusieurs évènements à destination des scolaires, du grand public et des élus, pour célébrer les 20 ans du SYDED.

Scolaires

Concours de collecte des textiles

Durant le mois de juin, un concours de collecte des textiles à destination des écoles primaires, a été organisé conjointement avec l'association Le Relais 23. Cette action, rejointe par 24 écoles, a permis de collecter 10 tonnes de textiles afin de les recycler et de les valoriser.
Les gagnants de ce concours sont les élèves de l'école des Tilleuls de Peyrat de Bellac avec 722kg de textiles récupérés, soit 34 kg par élève. Pour les récompenser, l'école a reçu des outils pédagogiques ainsi qu'un chèque de 100 €.

10 tonnes

Remise des prix à l'école de Peyrat de Bellac le 7 juillet 2017

15,6 tonnes

Remise des prix au collège Jean Rostand à Saint Sulpice Laurière le 26 janvier 2018

Concours de collecte des papiers dans les collèges

Un concours de collecte de papiers a été organisé dans les collèges du département en partenariat avec le Conseil Départemental. 13 collèges et 3 500 élèves ont participé. Ainsi 15,6 tonnes de papier ont été collectées en vue de leur recyclage.
Le vainqueur de ce concours est le collège Jean Rostand à Saint Sulpice Laurière avec 17,5 kg de papier par élève.
Pour récompenser leur participation, une visite du Moulin du Got a été organisée et un chèque de 250 € leur a été remis pour financer les projets de l'établissement.

Concours de dessin "Une mascotte pour nos déchets" dans les écoles primaires

Au cours du mois de novembre, 8 écoles primaires et 250 élèves ont participé au concours de dessin "Une mascotte pour nos déchets" organisé par le SYDED. Les élus membres du jury ont voté et choisi le dessin gagnant provenant de l'école de Glane à Saint-Junien. Les élèves seront invités à assister au spectacle "Les frères Rippetout" ayant pour thème le tri des déchets au centre culturel de la Mégisserie en juin 2018.

Dessin gagnant du concours "Une mascotte pour nos déchets" École de Glane à Saint Junien

Elus / Institutions

Séance plénière Enjeux et défis à relever pour l'évolution du service public des déchets.

Colloque "Enjeux et perspectives du Service Public des Déchets" le 8 décembre 2017

Dans le cadre de la célébration de son 20ème anniversaire, le SYDED, labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », a organisé un colloque à destination des élus pour aborder les enjeux et les perspectives du service public de gestion des déchets. Cet évenement a rassemblé 80 élus qui ont pu participer à 3 ateliers thématiques :

- La tarification incitative
- L'extension des consignes de tri des emballages plastiques
- La réduction et le tri des biodéchets et des déchets verts à la source

Grand public

Journées portes-ouvertes sur alveol

Le 1er juin a eu lieu la première journée portes ouvertes sur le site alvēol. Au cours de cette journée le public a pu découvrir le fonctionnement et les installations du site et a pu échanger avec le personnel présent sur place.
Cette opération a été renouvelée en novembre 2017 au cours de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets.

Ouverture de la visite par Mr Alain Auzemery le1er juin 2017

Distribution de l'édition spéciale 20 ans du journal Tous Écocitoyens

Edition spéciale 20 ans du journal "Tous Écocitoyens"

Cette édition spéciale a été envoyée aux 79 000 foyers du territoire SYDED. Cette édition permet un retour sur toutes les actions menées depuis la création du SYDED en 1997 jusqu'à aujourd'hui, ainsi qu'une vision des perspectives pour le futur.

Jeu concours grand public "20 ans ça se fête"

À l'occasion des 20 ans du SYDED, un jeu a été organisé pour les personnes pouvant justifier d'un évènement important dans leur vie en 1997 (mariage, naissance, construction de maison...). Ce concours a réuni 37 participants qui se sont vu remettre un kit écocitoyen offert par le SYDED.

Remise des récompenses du jeu "20 ans ça se fête"

OPERATION
Mon foyer défie ses déchets !

Mon foyer défie ses déchets!

Opération Mon foyer défie ses déchets!

Le mois de novembre aura vu le lancement de l'appel à participation de familles témoins "Zéro Déchet". Au total 17 foyers sont inscrits dans cette démarche.

Le tri

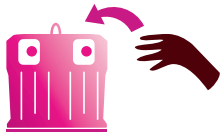

Apport volontaire

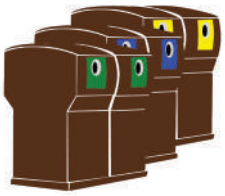

Tonnages collectés via les 626 écopoints en tri-flux

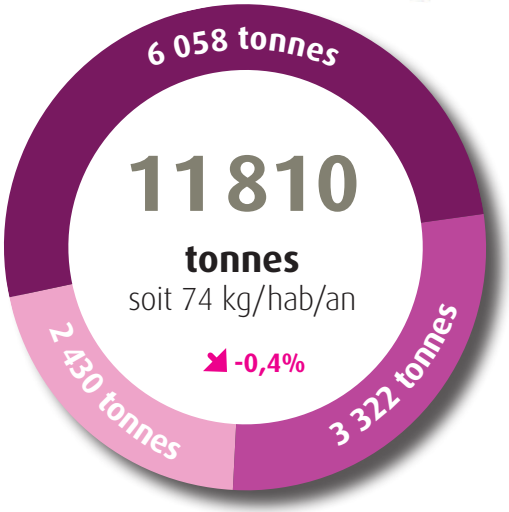

- **Conteneur verre**
  36 kg/hab/an
  Moyenne nationale : 40kg/hab/an
- **Conteneur papiers**
  22 kg/hab/an
  Moyenne nationale : 22kg/hab/an
- **Conteneur emballages ménagers**
  16 Kg/hab/an
  Moyenne nationale : 17kg/hab/an

Caractérisation du gisement Emballage (sans papiers et verre)

Matériaux caractérisés	2016	2017
Papiers (non acceptés en emballages ménagers)	6%	7%
Carton	27%	30%
Bouteille plastique	26%	28%
Tétra-brique	5%	5%
Métal	16%	16%

2,4 kg/hab/an
d'erreurs de tri
-23% par rapport à 2016

Porte à porte

Tonnages collectés

La collecte sélective en porte à porte est en mulimatériaux et concerne uniquement le territoire de la Communauté de communes du Val de Vienne.

- **Poubelle jaune**
  (Emballages ménagers et papiers)
  64 Kg/hab/an
  Moyenne nationale : 55,9 kg/hab/an

Caractérisation du gisement PAP

Matériaux caractérisés	2016	2017
Papiers	49%	56%
Carton	22%	16%
Bouteille plastique	10%	9%
Tétra-brique	2%	2%
Métal	6%	4%

8,5 kg/hab/an
d'erreurs de tri
+17% par rapport à 2016

ZOOM adhérents

Ratios de collecte par collectivités adhérentes (en kg/hab/an)

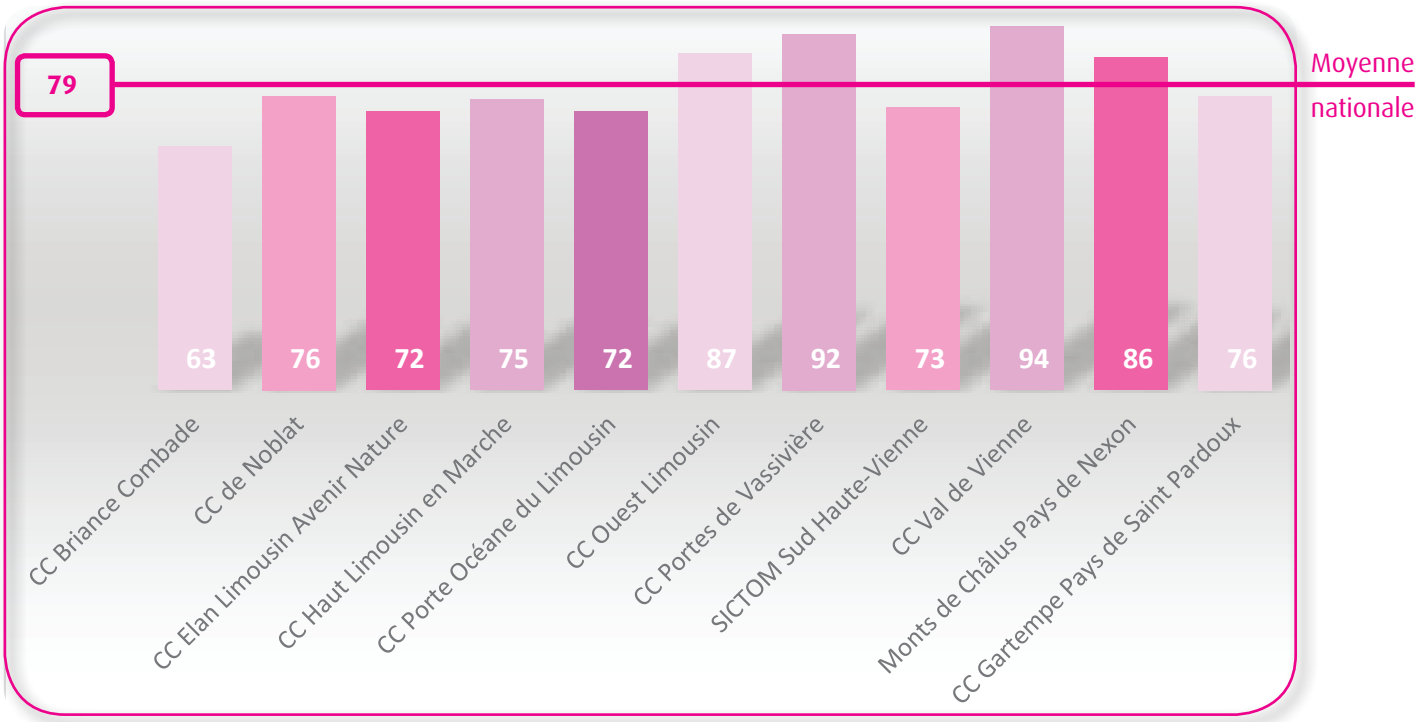

Densification des écopoints

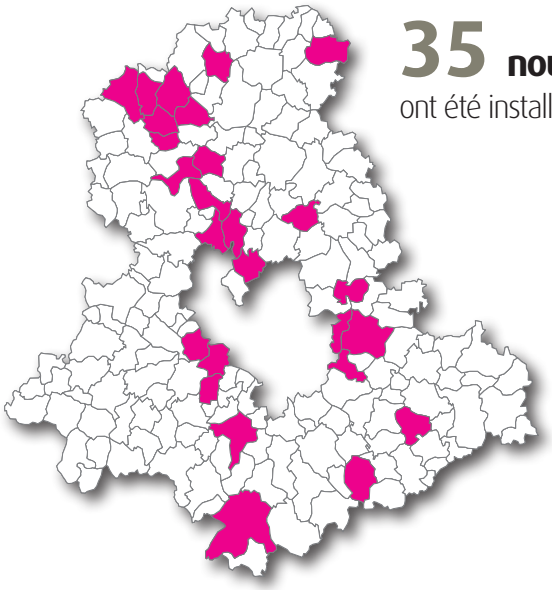

35 nouveaux écopoints
ont été installés sur 26 communes

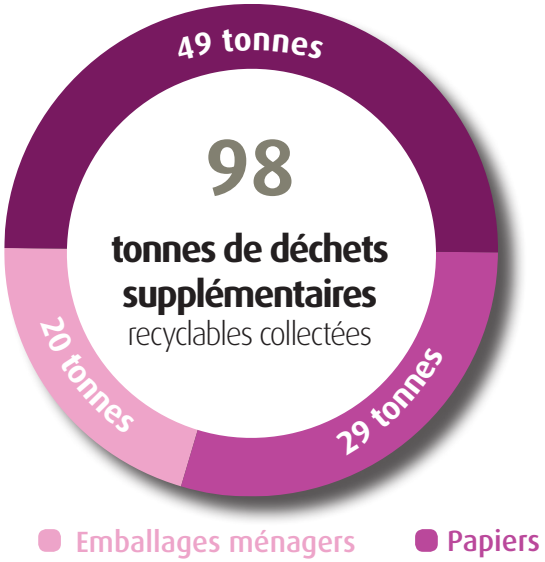

Tri du papier dans les services et établissements publics

Le projet consiste à mettre en place le tri des papiers dans les services et établissements publics sur l'ensemble du territoire SYDED.
Il se déroule en plusieurs étapes :
- Sensibilisation, mobilisation et accompagnement des services des collectivités et des établissements publics
- Mise en place d'un système de pré-collecte en concertation avec les services
- Mise en place de conteneurs d'apports volontaires gros producteurs
- Collecte, mise en balle et valorisation de ces papiers

La CDC de Noblat équipe ses services en éco-corb
À nous de trier les petits papier

Ainsi, depuis2017, **51 structures publiques** du territoire SYDED trient leurs papiers.

Valorisation

Zoom sur les refus de tri

Les refus de tri comprennent entre autre tous les emballages en plastiques n'ayant pas la forme d'une bouteille (barquettes,pots,sacs, blisters...)

Ces déchets, non recyclables pour l'instant en Haute-Vienne, sont valorisés énergétiquement, mais doivent être déposés directement dans les ordures ménagères car ils engendrent un réél surcoût pour la collectivité.

Les **DASRI** (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) ont un traitement particulier, ils ne doivent pas être mis dans les écopoints

Des boîtes jaunes sont mises à disposition dans toutes les pharmacies du territoire SYDED.
Retrouvez les adresses des pharmacies qui collectent sur **www.nous-collectons.dastri.fr**

Les filières de recyclage

Les filières de recyclage
par matériaux

- Les bouteilles en plastique : VEOLIA puis Vielpa (ES), TORRE PET (ES), Regene Atlantique (64)
- L'aluminium : VEOLIA puis Metaalhandel Werrens (B)
- L'acier : VEOLIA puis Arcelor Mittal (ES)
- Les briques alimentaires : VEOLIA puis SCA TISSUE FRANCE HONDOUVILLE (27)
- Les cartonnettes : VEOLIA puis la papeterie EMIN LEYDIER (26)
- Les papiers : sorte 1.11 : Usine UPM (ALL)
  sorte 1.02 : SITA puis papeterie SMURFIT (87)
- Le verre : OI Manufacturing (Vergèze, Vayres, Béziers, Veauche)

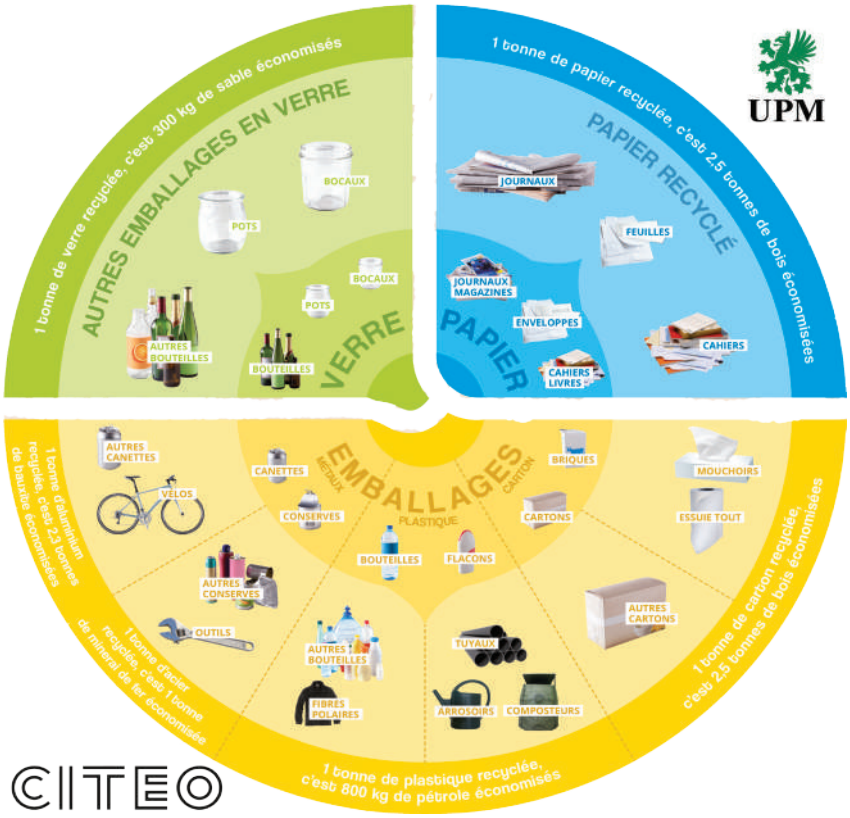

La filière textiles, linges et chaussures usagés

Les consignes de collecte

Vous pouvez déposer :
Vos vêtements et votre linge de maison **propres et secs** en sac fermé et vos chaussures **liées par paire**.
Même usés, ils seront valorisés.

Ne déposez pas d'articles humides.

Pour connaitre le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur :
www.lafibredutri.fr

Le circuit de valorisation

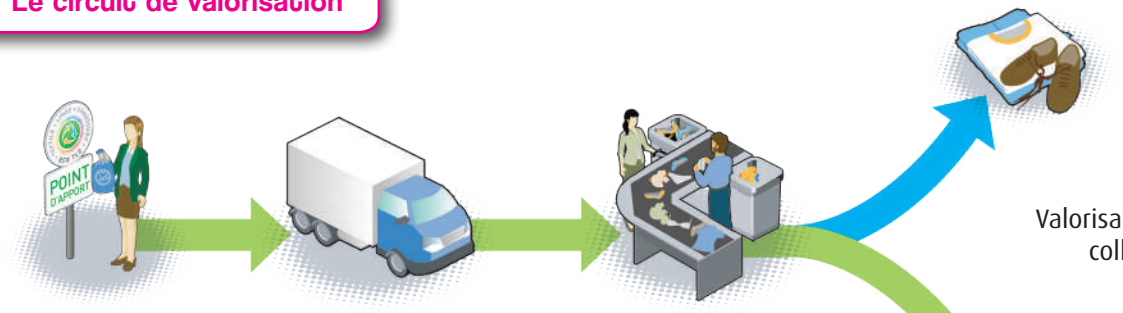

Apport des textiles, chaussures et linges de maison dans les **152** conteneurs appartenant au RELAIS.

Collecte et transport par LE RELAIS

Tri de la collecte dans 4 centres appartenant au RELAIS en France

Valorisation de la collecte

Les chiffres

32% recyclage
(chiffon, isolant maison : Metisse®)

65% réutilisation
(87% export et 13% en France)

3% élimination
(incinération ou stockage)

*(moyenne nationale : 3,2 kg/hab/an)

Rappel : Le 2 novembre 2016, le SYDED a signé une convention avec LE RELAIS 23 pour la mise en place de conteneurs, la collecte et valorisation gratuites de textiles, linges de maison et chaussures sur l'ensemble de son territoire pour une durée de 5 ans.

A noter : L'association REMPART a organisé une collecte des textiles dans les communes limitrophes de Bellac. À ce titre, elle a collecté **18** tonnes de textiles en 2017.

Les déchets collectés

Le coût de traitement péréqué est de **15,68** €/hab/an

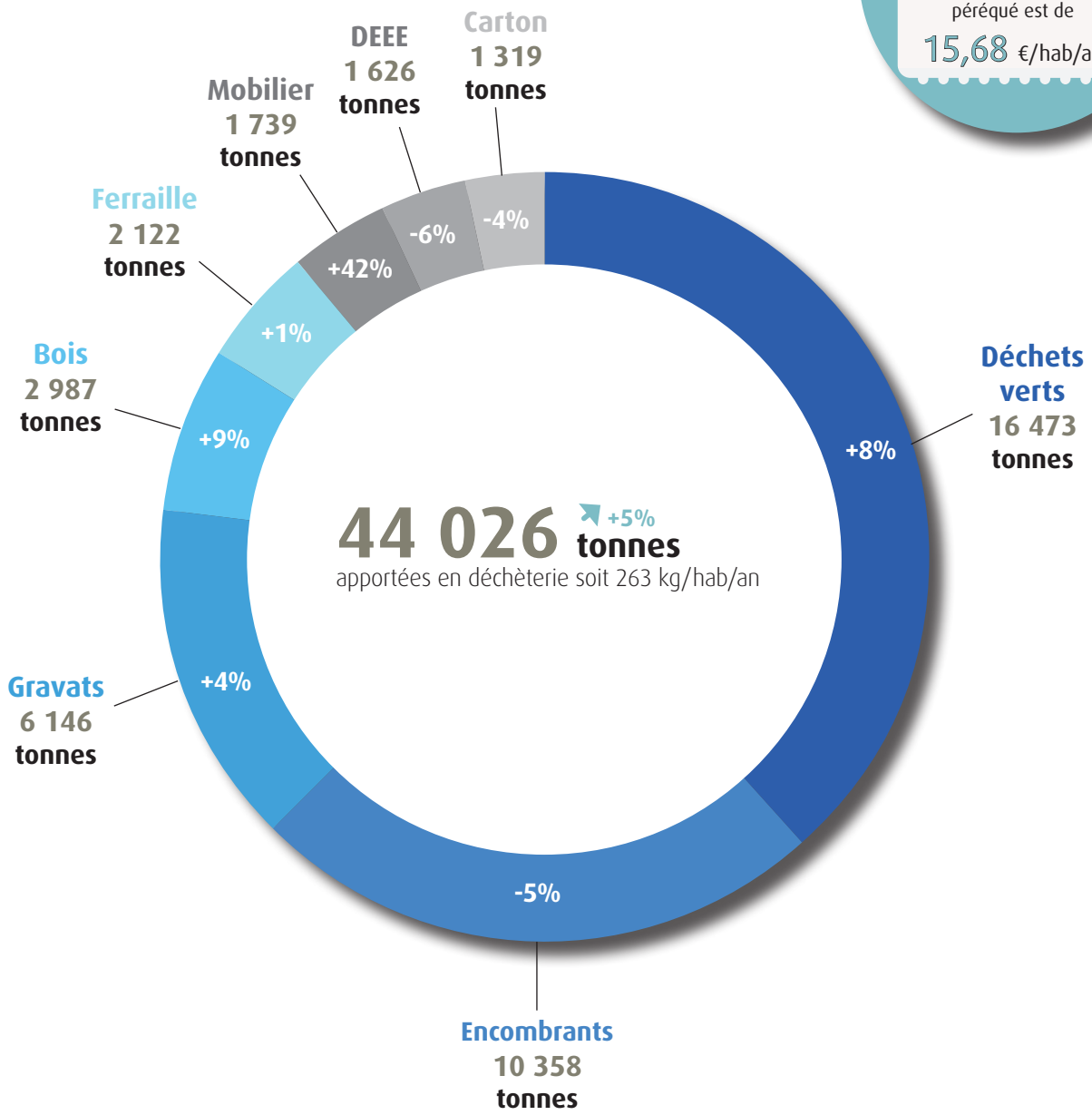

Autres flux

Souches/Gros bois
567 tonnes
Nouveau

DDS
540 tonnes
+24%

Huile de vidange
91 tonnes
+17%

Plâtre
22 tonnes
Nouveau

Piles
17 tonnes
+5%

Huiles alimentaires
14 tonnes
+9%

Radiographies
0,73 tonnes
-26%

La fréquentation des déchèteries est en hausse de 6% avec plus de 369 000 passages.
Le gisement déchets verts, à nouveau, augmente de 8%.
Le gisement bois augmente également de 9%.
Parallèlement, grâce à la mise en place de nouvelles filières telles que le Mobilier, on note une nette diminution de la filière encombrants de l'ordre de 5%.
La quantité d' huiles de vidange collectées en déchèterie est en hausse suite au retrait des conteneurs sur la voie publique.

Valorisation et traitement

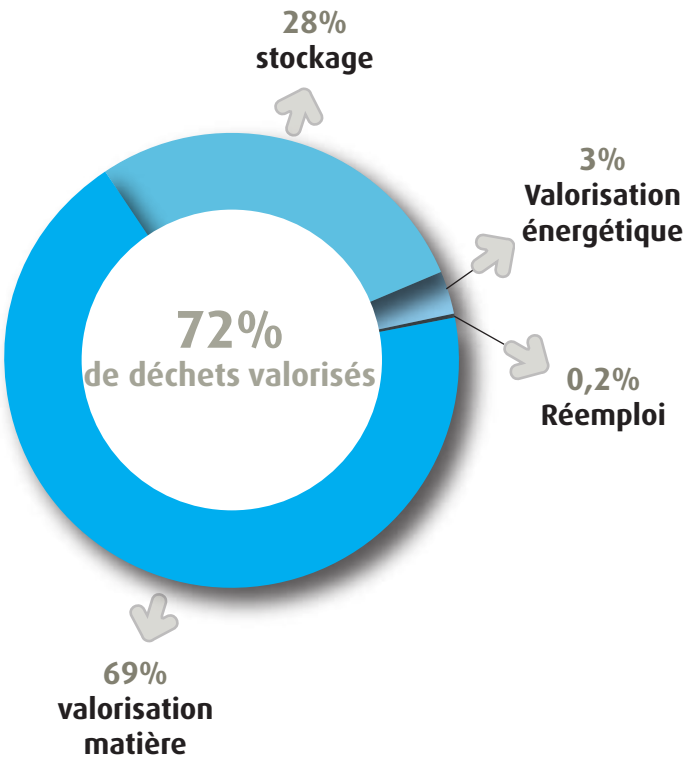

Zoom sur le Réemploi

16 déchèteries
équipées d'une zone de Réemploi

6 ressourceries partenaires
Aléas, Emmaüs, Le monde allant vers, Maximum, Poid plume, RESPIR

66 tonnes de déchets détournés en 2017

Les apports des professionnels : Recypro

Recypro – déchèteries publiques accessibles aux professionnels

1 122 professionnels adhérents

2,5% des passages en déchèteries

64 916€ de recettes matières

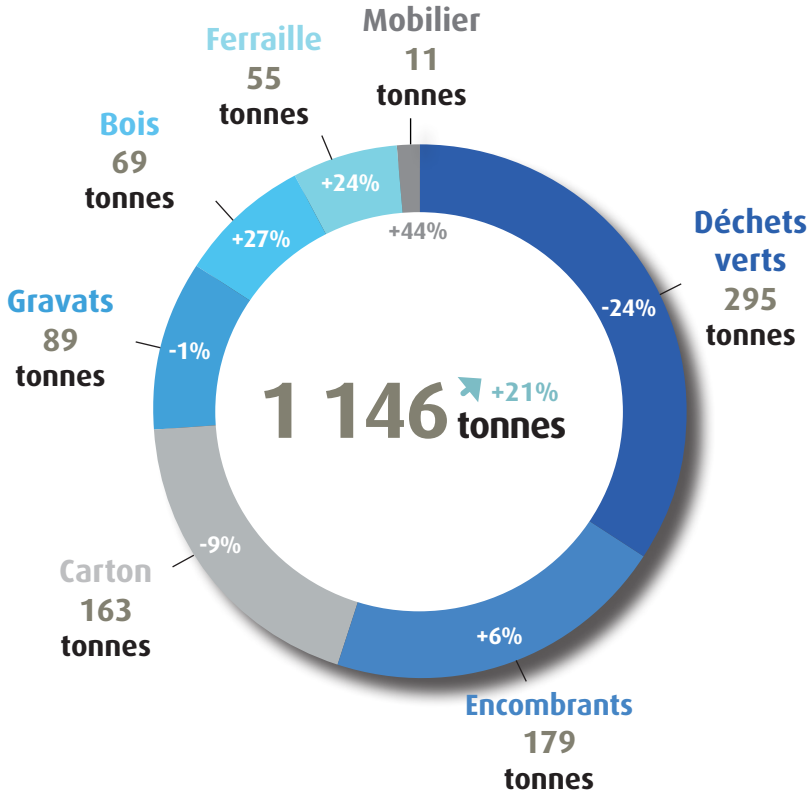

Autres flux

Verre	Polystyrène	Papiers	Emballages ménagers	Huile de vidange
4 tonnes	3,1 tonnes	1,5 tonnes	0,4 tonnes	91 tonnes
-2%	+51%	-163%	+28%	Nouveau

Les évolutions de 2017

Optimisation du transport

Compactage

L'achat d'un compacteur de déchets pour la déchèterie de Saint-Junien, a permis de diminuer le le transport de 40% grâce à l'augmentation du taux de remplissage des bennes de 60%.
L'élargissement du partenariat avec le SMCTOM de Thiviers pour le compactage des déchets sur la déchèterie de Châlus a également engendré une réduction du nombre de camions sur les routes.

Compacteur de la déchèterie de Saint-Junien

De nouvelles filières en déchèterie

Mise en place de la filière mobilier à la déchèterie de Mailhac sur Benaize

Mobilier

Mise en place de la filière mobilier sur 4 déchèteries : Châlus, Châteauneuf la Forêt, Mailhac sur Benaize et Rochechouart, avec un total de 18 déchèteries équipées. Grâce à cette filière à responsabilité élargie du producteur, tous les meubles ou parties de meubles usagés sont valorisés. Toutefois, la priorité reste au Réemploi quand le mobilier est encore en état.

Plâtre

Le tri du plâtre est en phase de test sur 6 déchèteries depuis le mois de novembre 2017 : Ambazac, Bessines sur Gartempe, Magnac-Laval, Nexon, Nieul et Saint Yrieix la Perche.
Les premiers résultats indiquent un potentiel de 5,4% de détournement du gisement encombrants vers une filière de recyclage.

Mise en place de la filière plâtre à la déchèterie de Bessines sur Gartempe

Tri des souches et gros bois

Déchets verts

Les souches et gros bois sont dorénavant triés sur 9 sites du territoire : Ambazac, Châlus, Eymoutiers, Magnac-Laval, Nieul, Saint-Junien, Saint Martin le Vieux, Saint Mathieu et Saint Yrieix-la-Perche.
Ainsi, ce gisement est valorisé en plaquettes de bois de chauffage ou en compostage, évitant ainsi l'enfouissement.

Optimisation du stockage des déchets

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Mise en place de conteneurs maritimes pour le stockage des DEEE sur les déchèteries de Châlus et de Magnac-Laval. Au total, 12 déchèteries sont équipées de conteneur. Ces équipements de stockage permettent de sécuriser le gisement, d'améliorer les conditions d'accueil des usagers grâce à la diminution du vandalisme, et de faciliter le travail des agents.

Conteneur DEEE à la déchèterie de Châlus

Mise en conformité réglementaire

Armoire de stockage pour les DDS

DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

Installation d'une armoire de stockage pour les DDS sur la déchèterie de Saint Paul.
22 déchèteries sont dorénavant équipées d'une armoire accueillant les DDS. Ces équipements permettent de respecter la règlementation relative aux ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et d'améliorer les conditions de travail des agents (aisance de tri et professionnalisation de la filière).

ZOOM adhérents

Ratios des apports en déchèteries par collectivités adhérentes (en kg/hab/an)

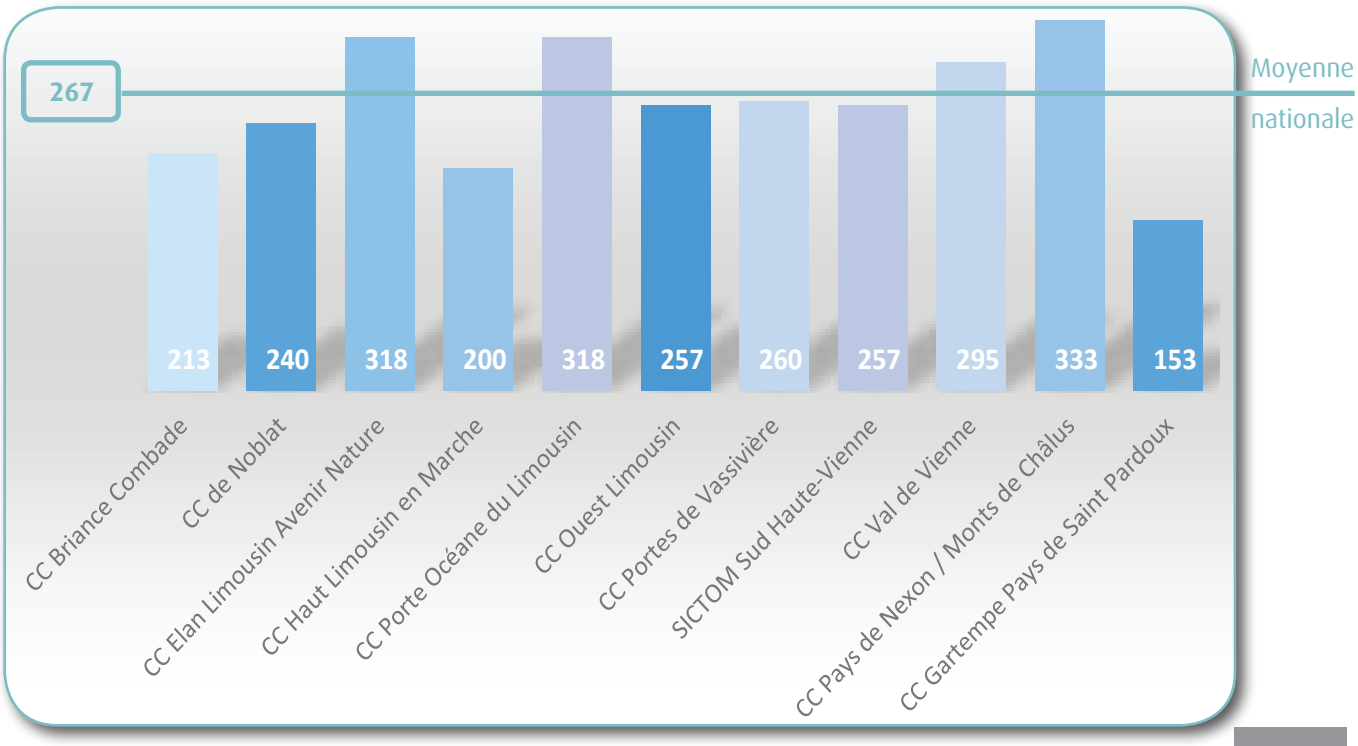

Ordures ménagères résiduelles

CERTIFIÉ ISO 14001 Stations de transit

36 258 -1% **tonnes**
d'ordures ménagères traitées soit 216 kg/hab/an

Le coût de traitement des ordures ménagères est de : **27,73 €/hab/an**

215 kg/hab/an

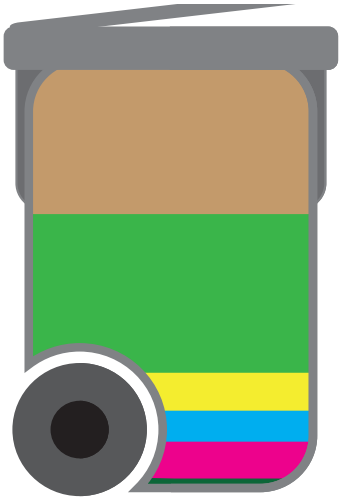

74	Ordures ménagères	48
81	Matières biodégradables	40
20	Emballages ménagers	9,5
16	Papiers	6
16	Déchèterie	7
8	Verre	1,5

Moyenne des collectivités SYDED (Données 2016)

112,5 kg/hab/an

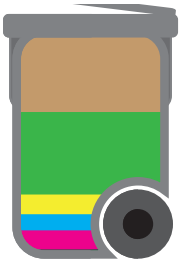

Moyenne des collectivités en Redevance Incitative SYDED (Données 2016)

ZOOM adhérents

Ratio des ordures ménagères résiduelles par collectivité adhérente (en kg/hab/an)

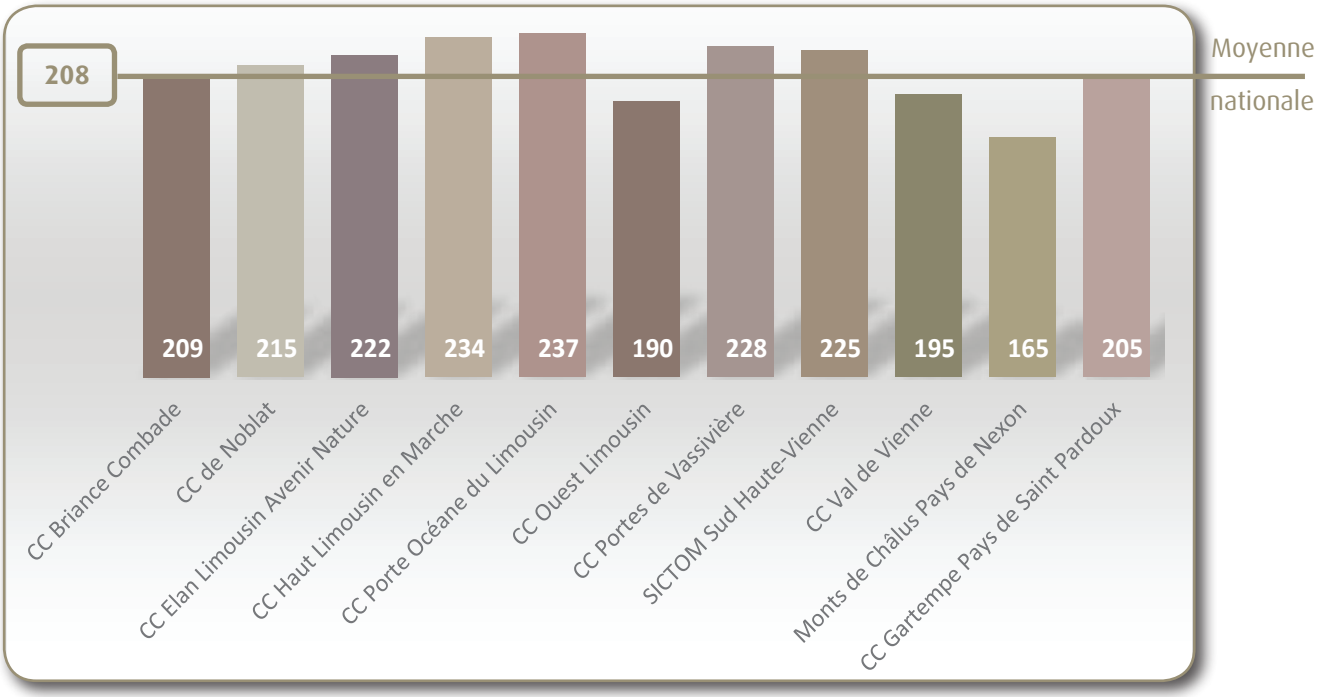

Le travail sur l'optimisation du remplissage des caissons entamé en 2016 a encore permis cette année une baisse du nombre de camions sur les routes.
Ainsi sur l'ensemble du territoire, c'est près de 12% des trajets qui ont été évités, soit 167 rotations de moins par rapport à 2016. En 2017, **1 267** rotations ont été effectuées sur les 4 stations de transit.

CERTIFIÉ ISO 14001 Stations de transit

47 255 tonnes
de déchets ont été stockées sur alvēol en 2017.

10 526 tonnes de d'encombrants en provenance des déchèteries du SYDED.

10 893 tonnes d'encombrants et de déchets provenant des déchèteries de Limoges Métropole.

25 836 tonnes de Déchets d'Activité Economique (DAE) apportées par les industriels.

4 715 tonnes
de déchets inertes ont été réceptionnés sur l'ISDND, utilisés comme matériaux de couverture régulière sur le site au cours de l'exploitation de la zone de stockage afin de limiter les envols des déchets et les départs de feu.

La vie d'alvēol

Au cours de l'année 2017, alvēol a accueilli des déchets caoutchouteux provenant de la friche industrielle "Wattelez" du Palais sur Vienne. En effet, compte tenu de l'état et de la typologie de ces déchets (lamelles, talons, pneus...), ces derniers n'étaient plus recyclables ni valorisables.

Installation de l'unité de traitement du biogaz le 21 septembre 2017

Traitement du biogaz

Par ailleurs, la phase test d'épuration du biogaz sur le site a été prorogée en 2017. L'objectif étant de retirer les molécules souffrées contenues dans le biogaz avant leur combustion.
En parallèle, le detournement du plâtre des encombrants permet également de limiter la production de soufre.

Communication

Des journées portes ouvertes ont permis de faire découvrir au public le fonctionnement et la gestion du site alvēol. De plus, des réunions trimestrielles de riverains ont été instaurées afin de les informer, en toute transparence, des activités du site.

Accueil du public lors de la journée portes ouvertes le 1er juin 2017

Crapaud Sonneur à Ventre Jaune vivant sur le site alvēol

Biodiversité

Afin de protéger les espèces animales vivant sur le site et notamment le crapaud sonneur à ventre jaune, le partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le Groupement Mammologique et Herpètologique du Limousin est poursuivi et accentué. De plus, des panneaux de sensibilisation à la protection de la biodiversité ont été installés sur le chemin pédestre longeant le site.

Organisation générale

- Mise en place du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), et adoption d'une nouvelle politique sociale en direction des agents
- Poursuivre le système de management environnemental avec le renouvellement de la certification environnementale ISO 14 001 de la filière de traitement (stations de transit et alvēol)
- Lancement de la réflexion sur le refonte des statuts du SYDED.

Prévention et Economie circulaire

1ère année de mise en œuvre du programme d'actions du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage :

- Élaborer un plan d'actions pour réduire les biodéchets : généraliser la pratique du compostage en milieux individuel et collectif, lutter contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire
- Réduire l'apport des déchets verts en déchèteries : adopter un dispositif incitatif de gestion autonome pour les foyers
- Favoriser la réutilisation et le réemploi en décheterie un nouveau partenariat avec les ressourceries, créer des zones de dons, organiser un forum du réemploi
- Poursuivre l'accompagnement des collectivités adhérentes et des établissements publics dans la démarche d'éco-exemplarité et d'éco-responsabilité
- Réaliser une opération foyers témoins "Zéro Déchet Zéro Gaspillage"
- Lancer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale sur un territoire test
- Mettre en place une gouvernance partagée entre adhérents pour élaborer en commun un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Communication

- Se doter d'une stratégie de communication avec l'élaboration d'un plan de communication pluriannuel
- Concevoir et diffuser deux éditions du Journal Tous Éco-citoyens à destination de l'ensemble des foyers du territoire
- Développer un nouveau programme d'animations en milieu scolaire en partenariat avec les associations d'éducation au développement durable et à l'environnement à la rentrée 2018
- Améliorer l'animation de proximité et la participation aux évènements nationaux et européens.

Le tri

- Adopter un nouveau schéma de la collecte sélective en vue de l'extension des consignes de tri sur les emballages plastiques en 2020
- Développer le tri des papiers dans les collectivités adhérentes et les établissements publics
- Optimiser la collecte des éco-points en période estivale
- Améliorer la propreté des éco-points avec l'organisation d'une campagne de lavage sur plus de 1000 conteneurs installés
- Nouvelle contractualisation avec CITEO entre 2018 et 2020 pour les emballages et le papier.

Les déchèteries

- Mise en place d'une filière expérimentale de recyclage du plâtre
- Lancement d'une étude pour le transfert de la compétence "Haut de quai des déchèteries" des groupements de communes adhérentes au SYDED
- Étude juridique, technique et financière pour pérenniser la filière locale de traitement de déchets verts.

Ordures ménagères résiduelles

- Améliorer la qualité des ordures ménagères entrant sur les stations de transit de Rochechouart et de Bessines sur Gartempe : contrôle qualité et plan d'actions avec les collectivités adhérentes.

alvēol

- Choix sur le devenir du site dans le cadre de l'étude technico-économique de complémentarité des équipements de traitement des déchets ménagers et assimilés menée en partenariat avec Limoges Métropole et Évolis 23
- Valoriser le biogaz produit sur le site
- Faire connaître le site alvēol et ses enjeux écologiques : renouvellement des portes ouvertes, visites scolaires, maintien des actions de sensibilisation en faveur de la protection de la biodiversité en partenariat avec le CEN, le GMHL et un expert naturaliste.

Sites et équipements de traitement des déchets ménages et assimilés en Haute-Vienne

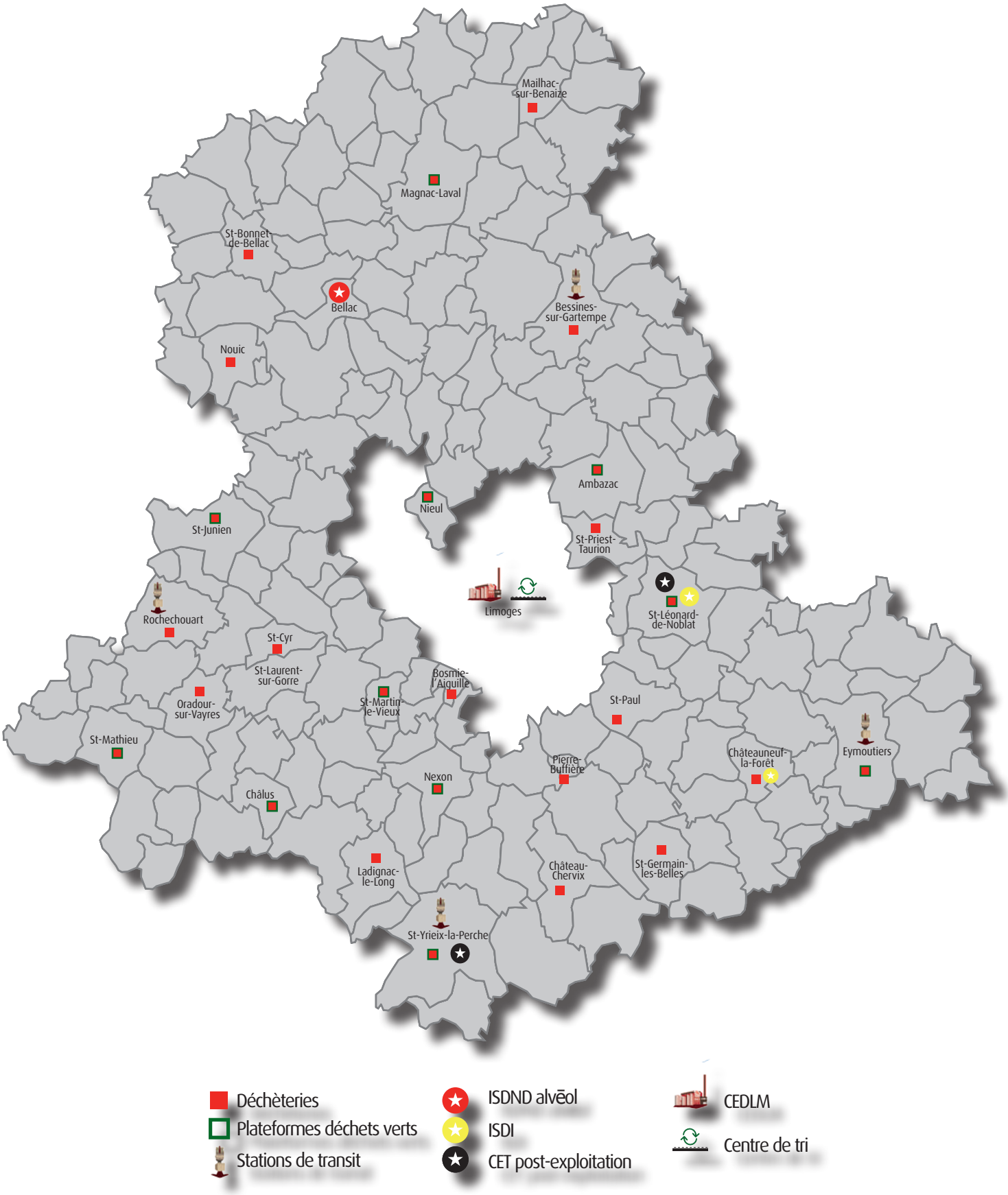

www.SYDED87.org

Hier

1883 — Eugène Poubelle invente la poubelle

1975 et 1992 — Lois sur l'élimination des déchets

1997 — Création du SYDED
Solidarité territoriale et tarif unique

1999 — Installation des premiers écopoints

2000 — Education à l'environnement pour les scolaires

2001 — Réduction des transports, premiers points de regroupement

2003 — Gestion des déchèteries

2004 — Démarrage de la filière agricole locale pour les déchets verts

2006 — Lancement du compostage individuel

2008 — Début de l' opération stop-pub

2009 — Ouverture du centre Alveol

2010 — 1er plan local de prévention

2011 — Contrôle d'accès aux déchèteries Recypart et Recypro

2012 — Nouvelle filière de recyclage des textiles et chaussures

2014 — Déploiement des filières meubles et déchets dangereux

2015 — Labellisation nationale
TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE
zéro DÉCHET

SYDED HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

19, rue Cruveilhier
BP 13 114
87031 Limoges Cedex
Tél. 05 55 12 12 87

SYDED Haute-Vienne, Rapport annuel 2017
Directeur de la publication: M. Emmanuel LATHIERE. Conception: SYDED Haute-Vienne . illustrations: SYDED Haute-Vienne.
Impression: Maqprint
Dépôt légal ISSN 1627-6736

Le SYDED Haute-Vienne à la charge de la collecte et du taitement des déchets recyclables, ainsi que le traitement des ordures ménagères, en application de l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales.

Ce document a été fabriqué sur du papier recyclé avec des encres végétales dans le respect des normes environnementales par un imprimeur labéllisé Imprim'Vert®. Ne pas jeter sur la voie publique.

PAPIER RECYCLÉ

IMPRIM'VERT
Je préserVe mon environnement, je communique durablement.